



**NATIONS  
UNIES**



**Convention-cadre sur les  
changements climatiques**

Distr.  
LIMITÉE

FCCC/SBI/2008/L.1  
5 juin 2008

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

**ORGANE SUBSIDIAIRE DE MISE EN ŒUVRE**

**Vingt-huitième session**

**Bonn, 4-13 juin 2008**

**Point 16 de l'ordre du jour**

**Rapport de la session**

**Projet de rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre  
sur sa vingt-huitième session**

Président: M. Bagher Asadi (République islamique d'Iran)

TABLE DES MATIÈRES

(À compléter)

**I. Ouverture de la session**

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La vingt-huitième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) s'est tenue à l'hôtel Maritim, à Bonn (Allemagne), du 4 au 13 juin 2008.
2. Le Président du SBI, M. Bagher Asadi (République islamique d'Iran), a ouvert la session et a souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs.

(À compléter)

**II. Questions d'organisation**

(Point 2 de l'ordre du jour)

**A. Adoption de l'ordre du jour**

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À sa 1<sup>re</sup> séance, tenue le 4 juin, le SBI a examiné une note du Secrétaire exécutif contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/SBI/2008/1).

4. À la même séance, l'ordre du jour ci-après a été adopté, le point 3 b) étant laissé en suspens:
  1. Ouverture de la session.
  2. Questions d'organisation:
    - a) Adoption de l'ordre du jour;
    - b) Organisation des travaux de la session;
    - c) Élection des membres du Bureau autres que le Président;
    - d) Élection au Bureau de membres de remplacement.
  3. Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention:
    - a) Travaux du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention;
    - b) *Laissé en suspens*<sup>1</sup>;
    - c) Fourniture d'un appui financier et technique.
  4. Mécanisme financier de la Convention: quatrième examen.
  5. Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention:
    - a) Bilan de l'application de la décision 1/CP.10;
    - b) Questions concernant les pays les moins avancés.
  6. Mise au point et transfert de technologies.
  7. Renforcement des capacités dans les pays en développement au titre de la Convention.
  8. Renforcement des capacités dans les pays en développement au titre du Protocole de Kyoto.
  9. Notification et examen des informations communiquées par les Parties visées à l'annexe I de la Convention qui sont aussi parties au Protocole de Kyoto.
  10. Questions relatives au paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto.
  11. Amendement au Protocole de Kyoto intéressant la question des procédures et mécanismes relatifs au respect des dispositions.
  12. Préparatifs du deuxième examen du Protocole de Kyoto en application de son article 9.
  13. Dispositions à prendre en vue des réunions intergouvernementales:

---

<sup>1</sup> À la vingt-huitième session du SBI, faute de consensus, cette question n'a pas été inscrite à l'ordre du jour et a ainsi été laissée en suspens. Sur proposition du Président, le SBI a décidé de l'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa vingt-neuvième session (décembre 2008).

- a) Quatorzième session de la Conférence des Parties;
  - b) Quatrième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto;
  - c) Séries de sessions futures.
14. Questions administratives, financières et institutionnelles:
- a) Exécution du budget de l'exercice biennal 2008-2009;
  - b) Application de l'Accord de siège.
15. Questions diverses.
16. Rapport de la session.

### **III. Rapports sur les points 2 b) à 15 de l'ordre du jour**

(À compléter)

### **IV. Rapport de la session**

(Point 16 de l'ordre du jour)

5. À sa xx séance, tenue le 13 juin, le SBI a examiné le projet de rapport de sa vingt-huitième session (FCCC/SBI/2008/L.1). À la même séance, sur proposition du Président, le SBI a autorisé le Président à achever le rapport de la session avec le concours du secrétariat.

Annexes

(À compléter)

-----